



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66
Art. 62 décret du 23/03/67**

Je soussigné(e) Amélie BERTRAND agissant en qualité de conseiller professionnel

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 100.00 € a été versée à un compte bloqué 23140030520

Pour la société en formation A LA STR'EAT.

A l'agence de Floirac.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
Monsieur LASFAR Khalid	100.00€

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Floirac

le 08/01/2025

Signature,


**CA CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
AGENCE DE FLOIRAC
13-15 Rue Jules Guesde
33270 FLOIRAC
Tél. 05 56 86 51 45 - Fax 05 56 86 20 18